

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE PORTANT SUR LES THÉMATIQUES DE RECHERCHE DE LA MRC ABITIBI-OUEST

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE DU PROGRAMME

L'entente entre la MRC Abitibi-Ouest et l'UQAT concerne un montant total de 75 000\$ sur trois ans. Les activités de recherche doivent être complétées avant le 30 juin 2024.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Les projets de recherche doivent s'inscrire parmi les axes et les priorités de développement de la MRC d'Abitibi-Ouest, tels que définis dans le « Plan de développement durable de la MRC d'Abitibi-Ouest 2019-2029 » <https://www.mrcao.qc.ca/fr/plan-de-developpement-durable> :

Axe 1 - Agir pour améliorer le mode de vie des citoyens :

- Augmenter le niveau d'éducation, favoriser la réussite scolaire, valoriser et stimuler l'apprentissage tout au long de la vie;
- Favoriser le développement de saines habitudes de vie;
- Préserver et promouvoir la culture et le patrimoine;
- Favoriser l'accès à des logements de qualité;
- Promouvoir et développer le transport durable;
- Soutenir les personnes et familles en situation de vulnérabilité;
- Répondre aux besoins en santé et services communautaires.

Axe 2 – Agir pour offrir aux citoyens un cadre de vie sain et un milieu sécuritaire :

- S'assurer de la qualité de l'eau;
- Réduire et valoriser les matières résiduelles;
- Maintenir et améliorer les infrastructures et les services publics;
- Occuper le territoire de façon dynamique.

Axe 3 – Agir et innover pour augmenter le niveau de vie des citoyens et la compétitivité des entreprises :

- Soutenir le développement de l'entrepreneuriat;
- Accentuer notre développement touristique;
- Favoriser le développement durable du secteur agroalimentaire;
- Soutenir notre relève entrepreneuriale, l'attraction, la rétention et la formation de la main d'œuvre;
- Mettre en place les conditions favorisant le virage numérique;
- Soutenir les activités de recherche et de développement.

Axe 4 – Agir pour assurer la maximisation du plan de développement durable et des ressources disponibles :

- Établir des mécanismes de mise en œuvre et de suivi rigoureux;
- Communiquer la démarche par des modes transparents, novateurs, ouverts et constructifs;
- Favoriser l'engagement et la participation des élus, des partenaires et des citoyens.

DATES À RETENIR

Lancement du programme : octobre 2021.

Date limite pour la lettre d'intention : 26 novembre 2021 à 16h.

Montant maximal par projet : 75 000\$ (soit 25 000\$/an pendant une durée maximale de trois ans). Un ou plusieurs projets pourraient être financés. Les fonds de la MRC peuvent être intégrés à une stratégie de financement impliquant des contributions de partenaires, tels qu'aux programmes Mitacs ou subventions Alliance du CRSNG, à titre d'exemples.

Annonce du résultat de l'analyse de pertinence : 22 décembre 2021.

Date limite pour la demande d'aide financière complète : 1 février 2022 à 16h.

Annonce des résultats : 18 mars 2022.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Chercheurs et chercheuses

Les projets de recherche doivent être réalisés en équipe formée d'au moins deux cochercheurs et cochercheuses de l'UQAT. Le chercheur principal ou la chercheuse principale peut présenter un maximum d'une seule lettre d'intention dans le cadre du présent concours. Le projet de recherche peut faire l'objet d'un financement de la part d'un autre organisme subventionnaire. Dans ce cas, la complémentarité et la valeur ajoutée de la contribution de la MRC doit être spécifiée. Le projet peut être associé à un seul domaine de recherche (sciences naturelles et génie, sciences de la santé, sciences humaines et sociales, création et nouveaux médias) mais les projets interdisciplinaires sont vivement encouragés.

Les recherches réalisées à l'aide du financement versé par la MRC d'Abitibi-Ouest doivent se réaliser sur le territoire de cette MRC, le but de ce programme étant que le financement de la MRC d'Abitibi-Ouest puisse contribuer au développement économique, environnemental, social et culturel de cette MRC spécifiquement. Advenant que certains procédés, processus, analyses ou autres ne puissent être effectués dans la MRC d'Abitibi-Ouest, notamment en raison de la situation géographique d'un équipement particulier ou d'un laboratoire, les chercheurs ou chercheuses doivent motiver leur choix de faire effectuer ces procédés, processus ou analyses à l'extérieur de la MRC d'Abitibi-Ouest.

Dépenses admissibles

Les dépenses admissibles doivent être associées aux coûts directs de la recherche : bourses d'études, salaires de professionnels et techniciens de recherche, frais de déplacement, frais de diffusion/communication, matériel de recherche nécessaire à la conduite du projet.

À moins de pouvoir documenter et justifier cette décision, les dépenses liées à l'achat de matériel faites dans le cadre des recherches visées par ce programme doivent être effectuées dans des commerces, des entreprises ou des établissements situés dans la MRC d'Abitibi-Ouest, de façon à favoriser des impacts économiques positifs sur la MRC d'Abitibi-Ouest.

PREMIÈRE ÉTAPE : LETTRE D'INTENTION (26 NOVEMBRE 2021 À 16H)

La lettre d'intention d'un maximum de deux pages doit comprendre les quatre éléments suivants : (1) Problématique de recherche et objectifs du projet, (2) Méthodologie proposée, (3) Budget demandé et (4) Importance des retombées pour la MRC Abitibi-Ouest.

L'évaluation des lettres d'intention sera réalisée par le directeur général et la directrice générale adjointe de la MRC Abitibi-Ouest selon les critères suivants :

ÉVALUATION DE LA CLARTÉ DU PROJET, DE SON ADÉQUATION AVEC LE « PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA MRC D'ABITIBI-OUEST 2019-2029 » ET DE SON IMPORTANCE STRATÉGIQUE POUR LA MRC D'ABITIBI-OUEST (100 POINTS)

1. Clarté de la rédaction (15 points). Il est important que la lettre d'intention soit structurée afin que les membres du comité de pertinence y trouvent facilement réponse à leurs questions (objectifs bien décrits, livrables clairs, fluidité dans les explications données).
2. Adéquation de la problématique énoncée et des objectifs du projet avec les axes et les priorités de développement de la MRC d'Abitibi-Ouest (30 points).
3. Démonstration de l'importance stratégique ou de l'urgence d'étudier la problématique présentée (15 points).
4. Nature et importance des retombées pour la MRC d'Abitibi-Ouest (40 points). L'importance de l'effet-levier ou structurant de la contribution financière de la MRC au projet de recherche doit être soulignée.

L'évaluation de la pertinence est assortie d'un seuil de passage de 70 % et constitue un élément éliminatoire.

DEUXIÈME ÉTAPE : DEMANDE COMPLÈTE (1 FÉVRIER 2022 À 16H)

Les titulaires des demandes d'aide financière ayant passé avec succès l'étape de la lettre d'intention seront contactés pour soumettre une demande complète. Ces demandes complètes seront transmises pour évaluation par les membres du comité de la recherche et de la création de l'UQAT. Les demandes d'aide financière seront évaluées en fonction des critères et des indicateurs ci-après. Il incombe aux personnes candidates d'y répondre de façon claire dans leur proposition écrite. Le chercheur principal ou la chercheuse principale, de même que tous les cochercheurs ou cochercheuses, doivent également fournir une version à jour de leur CV commun canadien.

ÉVALUATION DE LA VALEUR SCIENTIFIQUE DU PROJET (100 POINTS)

1- Qualité scientifique du projet (40 points)

- Clarté des objectifs proposés;
- Qualité de l'approche et de l'état de la question;
- Adéquation des méthodologies proposées;
- Probabilité que le projet tel que conçu produise les retombées escomptées;
- Originalité, caractère novateur et contribution du projet à l'avancement des connaissances.

2- Qualité scientifique de l'équipe (30 points)

- Adéquation entre l'expertise des membres de l'équipe et le projet de recherche proposé;
- Réalisations en recherche et nature interdisciplinaire de l'équipe;
- Qualité des liens de collaboration, dans la réalisation du projet de recherche, entre les membres de l'équipe et d'autres intervenants, intervenantes ou partenaires.

3- Formation d'étudiants et d'étudiantes et de spécialistes dans le domaine (15 points)

- Intégration et encadrement d'étudiantes et d'étudiants collégiaux ou de divers cycles universitaires ou de postdoctorants et de postdoctorantes au projet de recherche;
- Capacité d'intégration de la main-d'œuvre hautement qualifiée au marché du travail;
- Efforts mis en place pour offrir un milieu d'encadrement inclusif et équitable, pour attirer des étudiants, étudiantes et stagiaires diversifiés, et qui favorise l'implication de l'ensemble de la population étudiante.

4- Qualité du plan de diffusion scientifique et de mobilisation des connaissances (10 points)

- Publications, rapports et communications, avec ou sans comité de pairs, prévus dans la proposition;
- Contacts et moyens de mobilisation des connaissances auprès d'utilisateurs potentiels ainsi qu'auprès du grand public.

5- Échéancier et budget (5 points)

- Réalisme de l'échéancier de réalisation et bien-fondé du budget demandé.

L'évaluation scientifique est assortie d'un seuil de passage de 70 % et constitue un élément éliminatoire.

L'ordonnancement final s'effectue sur la base de l'évaluation scientifique. L'annonce des résultats est prévue le 18 mars 2022.

LETTRE D'INTENTION

Identification

Titre du projet

Budget total demandé :

Identification du professeur ou professeure responsable du projet :

Prénom et nom : _____

Courriel : _____

Affiliation :

- École d'études autochtones
- École de génie
- Institut de recherche en mines et en environnement (IRME)
- Institut de recherche sur les forêts (IRF)
- UER d'enseignement et de recherche en création et nouveaux médias
- UER d'enseignement et de recherche en sciences de la gestion
- UER d'enseignement et de recherche en sciences de la santé
- UER d'enseignement et de recherche en sciences de l'éducation
- UER en sciences du développement humain et social

Identification du cochercheur ou cochercheure du projet :

Prénom et nom : _____

Courriel : _____

Affiliation :

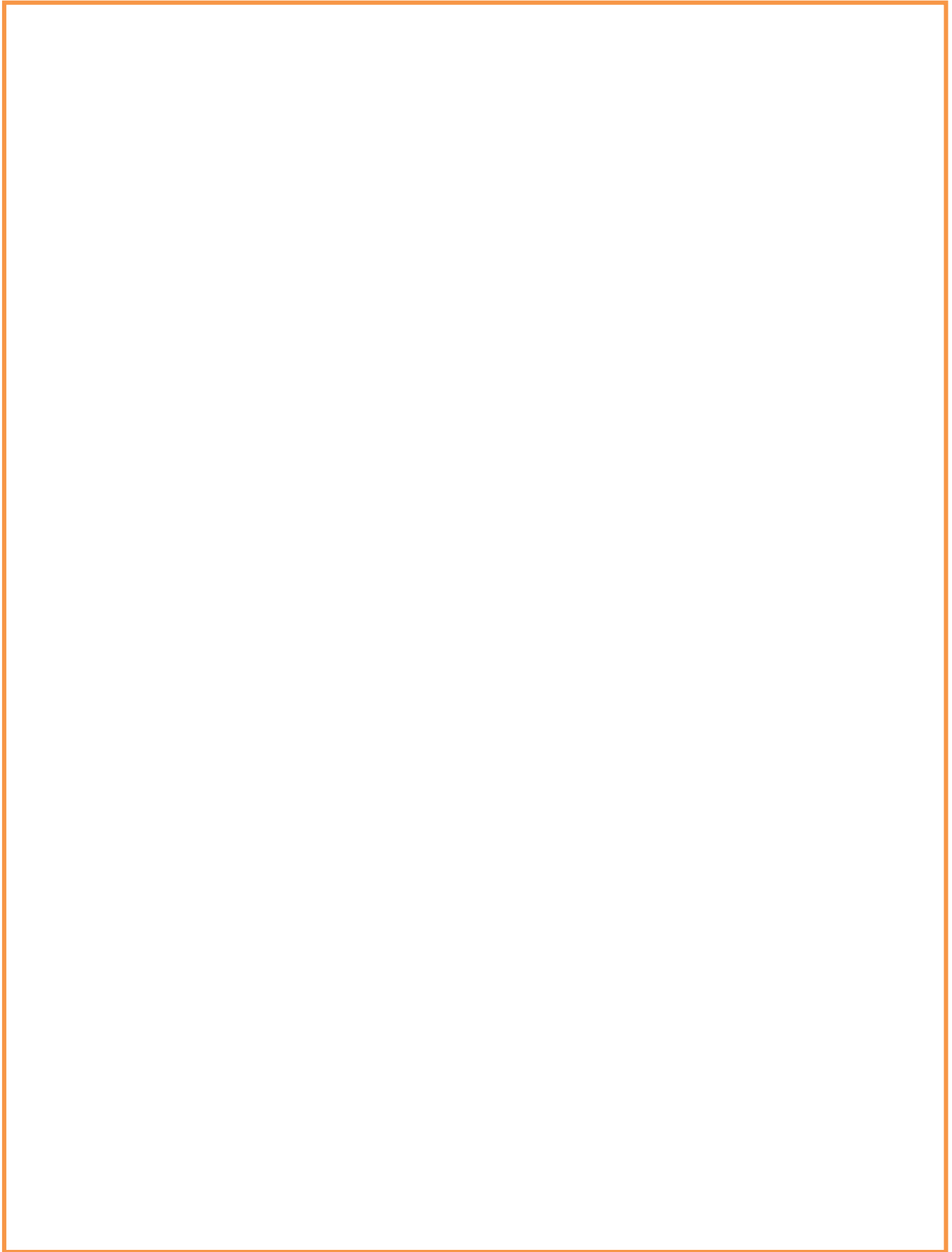
- École d'études autochtones
- École de génie
- Institut de recherche en mines et en environnement (IRME)
- Institut de recherche sur les forêts (IRF)
- UER d'enseignement et de recherche en création et nouveaux médias
- UER d'enseignement et de recherche en sciences de la gestion
- UER d'enseignement et de recherche en sciences de la santé
- UER d'enseignement et de recherche en sciences de l'éducation
- UER en sciences du développement humain et social

Identification des autres chercheurs ou cochercheurs

Prénom et nom	Départements	Université

Projet de recherche

Veillez présenter en un maximum de deux pages les éléments suivants : (1) Problématique de recherche et objectifs du projet, (2) Méthodologie proposée, (3) Brève justification du budget demandé et (4) importance des retombées pour la MRC Abitibi-Ouest.



Liste de vérification

Veillez cocher les items de la liste de vérification ci-dessous pour vous assurer de ne rien oublier :

- Toutes les sections du présent formulaire sont dûment remplies et respectent les encadrés.
- Je soumettrai ma demande à l'adresse recherche@uqat.ca .
Vous recevrez une confirmation par courriel dans les 3 jours ouvrables.
- Je suis conscient(e) que les demandes incomplètes seront rejetées.

Pour toute question ou demande d'information, n'hésitez pas à communiquer avec le doyen à la recherche et à la création, Louis Imbeau : Louis.Imbeau@uqat.ca